

Denis Duchêne, patron des Fines Roches, ne sera pas candidat à Entraigues



« C'est un choix qui a été très difficile à faire. J'ai longuement pesé le pour et le contre. Au terme de six mois de réflexion, d'interrogation, j'ai pensé que je ne pouvais pas tout faire, être présent partout », confie <u>Denis Duchêne</u> d'une voix grave empreinte d'émotion.

Celui qui avait mené la liste 'Nouvelle dynamique pour Entraigues' en 2020 et avait obtenu 36,37% des suffrages face au maire sortant, le communiste Guy Moureau réélu (57,08% des voix) pour un 7º mandat, ne se représentera pas aux Municipales, les 15 et 22 mars prochains.

« Pendant ces cinq années, avec mon équipe, nous avons défendu avec force la voix de celles et ceux qui nous ont fait confiance. Nous avons représenté une opposition constructive, en menant des débats parfois vifs, mais toujours respectueux. Nous avons également dénoncé certaines dépenses inutiles financées par nos impôts », écrit Denis Duchêne dans une lettre ouverte adressée aux Entraiguois.



« Je ne serai pas candidat aux prochaines élections municipales de 2026. »

Et il en vient au fait, sans détours. « Aujourd'hui, c'est avec beaucoup d'émotion, et une pointe de tristesse aussi, que je vous écris. Mais ce n'est pas pour vous parler de projets, d'échéances ou de futurs engagements. C'est pour vous confier une décision profondément réfléchie ; je ne serai pas candidat aux prochaines élections municipales de 2026. »

« Cette décision n'a pas été facile à prendre, croyez-le bien. Elle ne s'est pas prise sur un coup de tête, car je mesure l'honneur d'avoir gagné votre confiance, votre écoute et vos espoirs. Et même dans la défaite, en pleine pandémie, je me suis senti porté par ce lien fort qui nous unit : l'amour d'Entraigues. Depuis ce scrutin, nous n'avons jamais déserté le terrain, nous avons poursuivi notre engagement dans les commissions, les conseils municipaux, avec les associations, les échanges privés et publics, mais la vie, vous le savez, suit des chemins inattendus. »

« En 2020, je me suis lancé dans un nouveau défi professionnel en rachetant l'Hostellerie des Fines Roches à Châteauneuf-du-Pape. En 2025, j'ai poursuivi cette aventure avec l'acquisition de la brasserie La Mule du Pape en m'associant avec deux amis, cela m'amène à gérer plus de 45 salariés au quotidien. Depuis quelques années, un autre engagement occupe aussi une part importante de mes activités, la CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises) de Vaucluse dont je suis le 1er Vice-Président. Un poste important pour accompagner les entrepreneurs et les commerçants, pour soutenir le tissu économique local, promouvoir l'emploi de proximité. C'est un autre combat, mais il est, lui aussi, profondément tourné vers l'humain. Ces responsabilités m'obligent à reconnaître qu'il me serait impossible de concilier ces engagements professionnels avec un nouveau mandat municipal avec la rigueur et le dévouement que cela impose. »

« Entraigues, c'est une partie de moi et de mon histoire. »

Il poursuit « J'ai choisi de vous en parler maintenant avec franchise, je ne veux pas tricher avec vous. C'est avec conviction que j'ai dénoncé le cumul des mandats et les indemnités du maire en place. Malgré le discours de façade et le bien d'Entraigues, cet homme doit cesser de 'commander' cette mairie en 2026, car il est dépassé. Je n'efface rien de mon engagement d'hier, ni de mon amour pour cette commune. Entraigues, c'est une partie de moi et de mon histoire et cela le restera quelles que soient mes nouvelles fonctions. »

Denis Duchêne continue à expliquer sa décision de ne pas se représenter aux municipales. « Je vois tous les enjeux qui s'annoncent pour notre ville, il y a tant à faire encore, je ne peux m'empêcher de regretter de ne pas être parmi ceux qui, demain, auront à y répondre en 1ère ligne. J'adresse aussi un mot à tous ceux qui m'ont accompagné, soutenu, conseillé, parfois critiqué avec justesse : merci. Tout cela fait vivre



la démocratie locale, mon engagement pour Entraigues ne s'éteint pas, il prend une autre forme, moins visible, peut-être moins politique officiellement, mais tout aussi sincère. Je resterai un citoyen vigilant, disponible, soucieux de l'avenir de notre territoire. Je resterai à votre écoute et qui sait? La vie réserve parfois des surprises... »

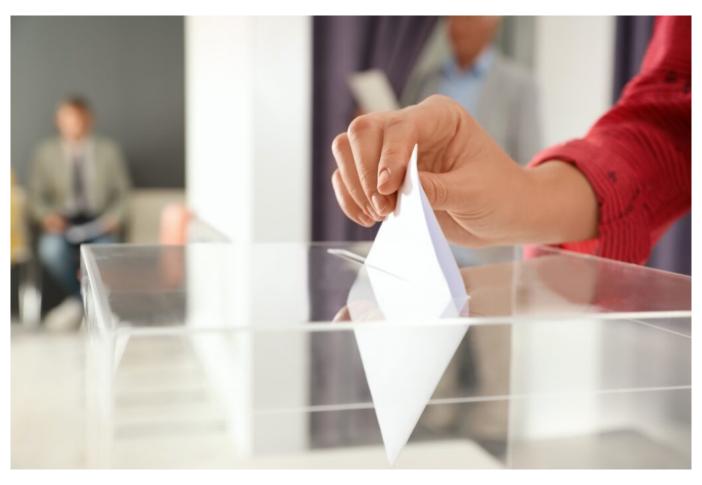
Il conclut : « Je mesure la chance que j'ai eue de pouvoir vous représenter, même depuis l'opposition. Je vous ai écrit cette lettre avec sincérité, avec toute ma gratitude, mon respect et mon affection. »

Denis Duchêne, qui a un double engagement professionnel (ce qui est déjà très chronophage puisqu'il emploie 45 salariés) et un 3° patronal à la CPME où des élections auront lieu, précisément en mars prochain, et il pourrait s'y impliquer davantage. Sans parler de sa vie d'homme, de papa d'une jeune lycéenne de 15 ans. Il a aussi « envie de vivre une belle aventure » avec toutes ses facettes, toutes ses responsabilités.

Municipales 2026 : le gouvernement annonce les dates du scrutin



Ecrit par le 30 septembre 2025

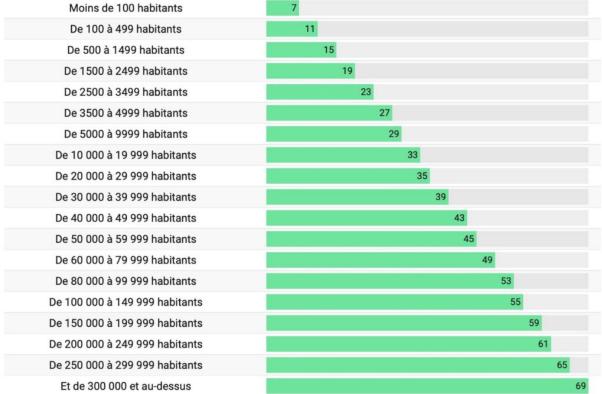


Sophie Primas, porte-parole du gouvernement, a annoncé ce mercredi 27 août, à l'issue du Conseil des ministres, les dates du scrutin des élections municipales de 2026. Le premier tour aura lieu le 15 mars et le second le 22 mars. Les maires et conseillers municipaux seront élus par suffrage universel direct pour 6 ans.

Pour pouvoir voter, il suffit d'avoir au moins 18 ans, d'être de nationalité française ou d'un pays membre de l'Union européenne, d'être inscrit sur les listes électorales, et de jouir de ses droits civils ou politiques.



Population de la commune Nombre de membres du conseil municipal



©Vie-publique.fr / DILA

Depuis la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants est désormais identique à celui dans les communes de 1 000 habitants et plus, c'est-à-dire un scrutin proportionnel de listes à deux tours avec prime majoritaire. Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, la moitié des sièges lui est attribuée, tandis que l'autre moitié est proportionnellement répartie entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% de ces suffrages. Un second tour est organisé si aucune liste n'obtient la majorité absolue, seulement avec les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour. Les candidats ayant obtenu entre 5% et 10% peuvent rejoindre une autre liste.

Cependant, pour les communes de moins de 1 000 habitants, il existe des mesures particulières comme le fait que les listes soient considérées complètes dès lors qu'elles comptent deux candidats de moins que l'effectif théorique du conseil municipal.

<u>Télécharger</u>



3 en 1 pour Renaud Muselier en déplacement à Courthézon



Il a fait d'une pierre trois coups, le président de la <u>Région Sud</u> mardi 29 avril après-midi. D'abord visité le site de fabrication de chaussures centenaire Gaston Mille, puis posé la 1ère pierre de la future Maison de Santé et enfin lancé la campagne des Municipales 2026 avec son parti '<u>Cap sur l'Avenir</u>'.

- « Un mouvement 100% Sud, 100% Région, 100% territoire, organisé par bassins de vie qui additionne les savoir-faire, les compétences, les points de vue, les priorités et les identités, voilà ma méthode », explique Renaud Muselier accompagné de Bénédicte Martin, 1ère vice-présidente de la Région Sud et référente Vaucluse de 'Cap sur l'Avenir' qui parrainera certains candidats vauclusiens aux municipales.
- « Prenons notre destin en main, préconise-t-il depuis qu'il a créé ce mouvement en 2022. Nous devons



promouvoir notre magnifique région, nous battre pour nos grands dossiers, rassembler toutes les bonnes volontés, des écologistes raisonnables jusqu'aux gaulistes au sein d'un arc républicain et démocrate. Notre parti a besoin de vous. Redonnons un sens à la vie politique, à la proximité, au militantisme. »

« L'échelon local est celui de l'action. Nous devons nous engager, ici, loin des cercles parisiens, tous ensemble, les chefs d'entreprises, les ouvriers, les agriculteurs, les artistes, les artisans, la société civile, l'union fait la force », a-t-il conclu devant une centaine d'invités, sympathisants, élus, décideurs de Courthézon rassemblés au Domaine Cristia.

Chez Gaston Mille à Courthézon depuis plus de 100 ans, ça marche

Renaud Muselier pose la 1ère pierre d'une nouvelle Maison de Santé à Courthézon

La Roque-sur-Pernes : des élections municipales complémentaires vont être organisées



Ecrit par le 30 septembre 2025





À la suite de la démission du maire de La Roque-sur-Pernes, Joseph Bernhardt, le conseil municipal de la commune, composé de 11 sièges, est incomplet. Afin d'élire un nouveau maire, le conseil municipal doit être complet. Ainsi, des élections municipales complémentaires vont être organisées le mois prochain pour pourvoir le siège vacant.

Le premier tour du scrutin aura lieu le dimanche 29 janvier prochain de 8h à 18h. Si un second tour est nécessaire, il aura lieu le dimanche 5 février prochain. Les candidatures pour le premier tour devront être déposées à sous-préfecture de Carpentras sur rendez-vous (au 04 90 67 70 30 ou 04 90 67 70 02), du lundi 9 janvier au mercredi 11 janvier de 9h à 11h30 et de 14h à 16h et le jeudi 12 janvier de 9h à 11h30 et de 14h à 16h et le mardi 31 janvier de 9h à 11h30 et de 14h à 18h.

Les déclarations de candidature seront effectuées sur un imprimé n°14996*03 tenu à disposition en souspréfecture ou en mairie. Cet imprimé peut également être téléchargé sur le <u>site internet de la préfecture</u> <u>de Vaucluse</u>.

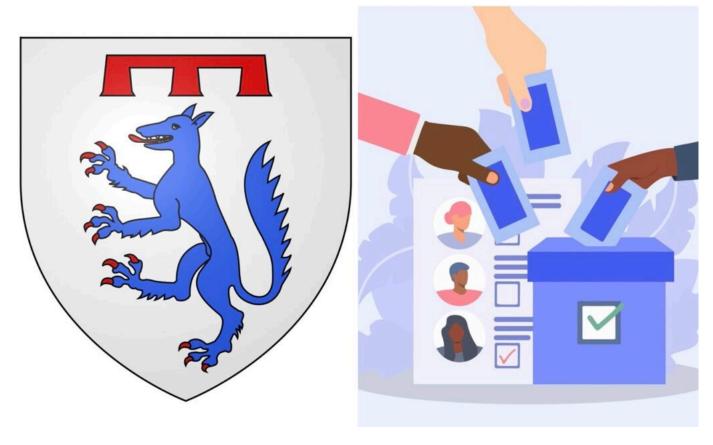
Pour tout renseignement, veuillez contacter la sous-préfecture de Carpentras au 04 90 67 70 30 ou par mail à l'adresse sp-carpentras@vaucluse.gouv.fr

V.A.



Ecrit par le 30 septembre 2025

Aurel : des élections municipales complémentaires pour compléter le conseil municipal



Suite à la démission de trois conseillers municipaux, le conseil municipal de la commune d'Aurel, composé de 11 sièges, est incomplet. Afin de pouvoir procéder à l'élection d'un nouveau maire, il doit être complet. Des élections municipales complémentaires vont donc être organisées. Par arrêté du 25 octobre 2022, publié en mairie d'Aurel le 26 octobre 2022, le sous-préfet de Carpentras a convoqué les électeurs de la commune pour pourvoir les sièges vacants.

Le premier tour du scrutin aura lieu le dimanche 11 décembre de 8h à 18h. Le second, s'il est nécessaire, aura lieu le dimanche 18 décembre. Les déclarations de candidature sont obligatoires pour le 1er tour.



Elles seront reçues en sous-préfecture de Carpentras, aujourd'hui, le mercredi 23 novembre, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h, et demain, le jeudi 24 novembre, de 9h à 11h30 et de 14h à 18h. Celles du second tour seront reçues le lundi 12 décembre de 9h à 11h30 et de 14h à 16h, et le mardi 13 décembre de 9h à 11h30 et de 14h à 18h.

Pour tout renseignement, veuillez contacter la sous-préfecture de Carpentras au 04 90 67 70 30 ou par mail à l'adresse sp-carpentras@vaucluse.gouv.fr

V.A.

Elections municipales : dernière ligne droite pour les déclarations de candidatures



Ecrit par le 30 septembre 2025



Il ne reste plus que le mardi 2 juin prochain pour déposer en préfecture les déclarations de candidature pour le second tour des élections municipales prévu le 28 juin 2020.

A ce jour, 27 communes sont concernées en Vaucluse par un second tour :

Aurel, Buisson, Castellet-en-Luberon, Rasteau, Roaix, Villars, Apt, La Bastide-des-Jourdans, Cadenet, Cavaillon, Mérindol, Avignon, Bedarrides, Caumont-sur-Durance, Entraigues-sur-la-Sorgue, Morières-lès-Avignon, Le Thor, Aubignan, Bédoin, Bollène, Caromb, Carpentras, Jonquières, Lapalud, Mazan, Mornas et Orange

Pour les communes de l'arrondissement d'Avignon, ces déclarations sont déposer ce jour-là à la préfecture de Vaucluse, 2 avenue de la folie à Avignon : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h.



Pour les communes de l'arrondissement de Carpentras, à la sous-préfecture de Carpentras, 62 avenue de la sous-préfecture à Carpentras : de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 18h.

Pour les communes de l'arrondissement d'Apt, à la sous-préfecture d'Apt, place Gabriel Peri à Apt : de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 18h.

Aucune candidature ne pourra être enregistrée en dehors de ces délais. Le dépôt des candidatures se fait uniquement sur rendez-vous en adressant un message à l'adresse suivante : pref-candidatures-municipales2020@vaucluse.gouv.fr (une personne par rendez-vous uniquement)

Communes de moins de 1 000 habitants :

Les candidats au 1^{er} tour, s'ils n'ont pas été élus, sont automatiquement candidats au second tour.

Communes de 1 000 habitants et plus :

Une déclaration de candidature est obligatoire au 2° tour. Pour qu'une liste puisse participer au second tour de scrutin, elle doit avoir obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 10% des suffrages exprimés.

Pour qu'une liste soit admise à fusionner, elle doit avoir obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 5% des suffrages exprimés. Pour ces deux situations, des fiches d'aide à la constitution des dossiers de candidature ainsi que les imprimés nécessaires sont disponibles sur le site internet de la préfecture de Vaucluse à télécharger ICI.



Abstention record et prime aux sortants

Le Vaucluse, victime du coronavirus, est leader de l'abstention dans toute la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur avec un score inédit : 54,31%. Seulement 185 680 citoyens sur 406 405 inscrits se sont rendus dans leur bureau de vote... soit une chute de la participation de 22,35% par rapport à 2014. A Avignon, la socialiste Cécile Helle tire son épingle du jeu, elle sort en tête de ce 1er tour avec 34,47% des voix, devant la frontiste Anne- Sophie Rigault (21,53%) alors qu'en 2014, c'est le FN Philippe Lottiaux qui était en pôle-position avec 14 voix d'avance sur elle. Troisième, l'écologiste Jean-Pierre Cervantès (15,56%), quant au LR Michel Bissière il recueille 11,45% des suffrages, on aura donc une quadrangulaire dimanche prochain, si le second tour des élections est maintenu.

■ Le RN stagne

Autre quadrangulaire, à Orange où, pour la première fois, le maire Ligue du Sud toujours réélu au 1er tour doit repasser devant les urnes pour entamer un 5e mandat. Il a totalisé 47,56% des voix, dans un mouchoir de poche se trouvent ensuite Carole Norman (DVC) avec 14,38%, la communiste Fabienne Haloui 13,80% et le RN Xavier Magnin (13,42%), ancien chef de cabinet de Jacques Bompard puis de Joris Hébrard au Pontet. Justement, le maire sortant du Pontet est réélu dès le 1er tour avec 57,21% des bulletins en sa faveur, devant ses habituels opposants : Jean-Firmin Bardisa DVD 23,05% et Caroline Grelet-Joly (LR) 14,55%.

Comme à Avignon, à Carpentras, l'ex-fief de Marion Maréchal, un socialiste vire en tête du 1er tour, le maire sortant Serge Andrieu (35,85%) et le général Bertrand de la Chesnais arrive en 2e position avec 30,89%. L'extrême droite qui se classe 2e également à Cavaillon : Bénédicte Auzanot (22,87%), derrière le maire sortant LR, Gérard Daudet (39,02%). Mais on pourrait là aussi assister à une quadrangulaire puisque deux autres candidats ont remporté plus de 10% de votes, Jean-Pierre Peyrard (DVD 14,99%) et le REM Benoît Mathieu (13,34%). Si Monsieur Bompard doit affronter un 2nd tour à Orange, à Bollène, Madame Marie-Claude Bompard devance de seulement 3 voix le socialiste Anthony Zilio (2011 contre 2008), c'est le communiste Daniel Barrière (10,58%) qui sera le juge de paix du second tour.

■ Maires réélus haut la main

La prime aux sortants joue à fond pour une cinquantaine de maires de Vaucluse réélus haut la main dès le 1er tour. Avec un score-fleuve pour Claude Avril à Châteauneuf- du-Pape : 83,56% ! Patrick Adrien à Valréas (76,96%), Gilles Vève à Saint-Didier (76,58%), Thierry Lagneau à



Sorgues (75,56%), Philippe de Beauregard à Camaret (70,22%), Alain Ferretti à Grambois (73,13%), Christian Mounier à Cheval-Blanc (84,29 %), Jean- François Lovisolo, président de l'association des maires de Vaucluse à la Tour-d'Aigues (74,62%), Joël Guin à Vedène (63,06%), Jean- François Périlhou à Vaison-la- Romaine (61,83%), Roger Pellenc à Pertuis (54,62%), Louis Driey à Piolenc (55,49%), Pierre Gonzalvez à l'Isle-sur-la-Sorgue (52,95%), Gérard Borgo à Loriol-du-Comtat (68,87%) et Christian Gros, le bâtisseur de Monteux (54,18%).

Dans des communes plus petites, les électeurs ont reconduit leur maire, Francis Fargue à Lioux, Didier Pérello à Goult, Marie-Josée Aunave à Violès, Christian Peyron à Mondragon, Gisèle Bonnelly à Roussillon. Sont en ballotage favorable la LR Dominique Santoni à Apt ou le communiste Guy Moureau à Entraigues. A Bédarrides où le docteur Christian Tort ne s'est pas représenté, on assiste au retour de Joël Sérafini (DVG) avec 39,20% des suffrages, derrière Jean Bérard (DVD) 45,86%.

■ Les surprises et la panne de LREM

Trois surprises, d'abord à Bédoin où le maire sortant, Luc Reynard n'obtient que 36,97% des suffrages face à Alain Constant (45,86%). Ensuite à Morières où le maire sortant Joël Granier finit en 3e position (24,61%), derrière le DVD Grégoire Souque (45,94%) et la divers gauche Annie Dubois (29,45%). Et, surtout, le revers cinglant du président du Conseil départemental, Maurice Chabert dans la ville où il a été maire de 1983 à 2015, Gordes. Il n'a recueilli que 24,36% des votants, face à l'ancien leader des jeunes UMP, Richard Kitaeff (75,64%) qui revient donc au pouvoir. Malgré une participation en berne, certaines communes ont la palme du civisme : à Jonquerettes 100% des 448 voix se sont portées sur Daniel Bellegarde, à Buoux une seule abstention sur 101 inscrits, à Monieux 91,92% de participation, à Brantes 84,43% et à La Roque-Alric 78,87%.

Autre constat, la panne de la République en Marche, le parti du président Macron, qui ne totalise que 2 821 voix en Vaucluse sur 186 000 votants (soit 0,93% des inscrits).

Anticiper pour conserver la dynamique

La Fédération du bâtiment et des travaux publics 84 interpelle les maires et futurs candidats



aux élections municipales en leur demandant de prendre position face à 20 propositions d'aménagement du territoire en Vaucluse. Objectif ? Eviter les temps de latence ou coups d'arrêt des mises en chantier, particulièrement des travaux publics, durant l'installation des nouvelles équipes municipales.

«Nous envoyons, actuellement, par voie postale et numérique, 20 propositions de la Fédération du bâtiment et des travaux publics du Vaucluse aux maires et candidats afin d'entendre leur voix et de connaître leur position déclare Christian Pons, président de l'inter- professionnelle. Nous les interrogeons, notamment, sur leurs projets structurants et en ferons le retour à nos adhérents avant le 1er tour des élections, car si nous sommes acteurs de l'économie et dans la promotion de nos métiers, ils sont ceux du développement de leurs villes et villages et nous les imaginons motivés à enrichir le débat de leurs propres visions et propositions. »

■ Quel enjeu pour les Travaux publics?

« Nous sommes 128 entreprises et 2 600 collaborateurs de travaux publics à travailler sur le territoire et plus particulièrement sur les infrastructures, réseaux, ouvrages d'art communaux, intercommunaux et appartenant aux inter- communalités, souligne Daniel Léonard, président de la branche Travaux publics. Nous en possédons une connaissance fine parce que nous les entretenons, pour parties, depuis des décennies. Les communes sont responsables de leurs ouvrages d'art ; ainsi, les plus importantes les surveillent parce qu'elles ont connaissance de leur état grâce à des relevés d'ingénie- rie réguliers mais ça n'est pas le cas des communes les plus modestes qui ne disposent pas des mêmes moyens. Nous mettons également l'accent sur les mobilités comme, par exemple, les 186 points de recharge électrique qui ponctuent les 245 km de pistes cyclables que possède le Vaucluse. Les réseaux d'eau ont également besoin d'être revus car nous enregistrons plus de 27% de perte d'eau potable causés par des fuites dues à l'absence de renouvellement de ceux-ci dont le rythme de remplacement est de 160 ans! Au chapitre du réseau d'assainissement plus de 17% des stations d'épuration ont plus de 30 ans et nécessitent des travaux pour répondre aux normes et à l'accroissement de la population. C'est aussi vrai avec l'éclairage public qui compte, lui aussi, plus de 30 années d'ancienneté alors qu'il serait temps de passer aux leds avec détecteurs (hommes et véhicules) plus économes et écologiques. Les travaux pour le raccordement au haut débit sont eux aussi un enjeu majeur puisque nous sommes à 34% de logements et locaux professionnels raccordés



à la fibre optique contre 42% en France sachant que toute la France devra être raccordée en 2025. »

■ Pourtant

« En 2008, 116M€ (215€/hab) étaient consacrés, en Vaucluse, aux travaux publics, aujourd'hui ce sont 102M€ (182€/hab) par habitant. Les dépenses des communes et EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) ont, au chapitre des travaux publics, reculé de 12% entre 2008 et 2018 alors que 53% de ceux-ci sont financés par le bloc communal (EPCI, communes et syndicats) ce qui induit un désengagement de l'entretien des infrastructures alors que, dans un même temps, le taux d'épargne brut du bloc communal est de 17% et possède une capacité de désendettement à un peu plus de 5 ans », s'étonne Daniel Léonard. A quoi doit-on cette baisse d'investissement ? « Dans un 1er temps à la baisse des dotations de l'Etat, explique Michel Garcia secrétaire- général de la Fédération régionale des Travaux publics. Les communes ont mis du temps à comprendre que ces dotations étaient accessibles par d'autres appellations : 'les dotations vertueuses' (Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée, Dotation d'équipe- ment des territoires ruraux...) qu'il fallait aller chercher à la condition de se montrer vertueux en abaissant, par exemple, les dépenses de fonctionnement. Les communes l'ont compris et vont, dorénavant, les solliciter. Egalement, avant, on parlait de communes et d'intercos en déficit, maintenant leurs finances sont saines et leur taux d'endette- ment a baissé. En Vaucluse leur taux d'épargne brut est de 17%. Maintenant entamer les travaux ou ne rien faire reste de l'ordre du choix poli-tique. » « Entretenir ses infrastructures c'est aussi faire des économies, relève Christian Pons, ça permet de ne pas se laisser surprendre par d'importantes et imprévues réparations qui plombent un budget non anticipé. »

■ Etat des infrastructures

« A la question est-ce que la France est bien équipée ?, je réponds oui elle l'est, affirme Daniel Léonard. Si, maintenant, on me pose la question de savoir si les infrastructures françaises sont en bon état, je réponds non. Je préciserai même que nous constatons une dégradation sensible depuis 10 ans. C'est particulièrement vrai pour les infrastructures routières, notamment en raison de la baisse des investissements et des dépenses d'entretien. C'est aussi le cas pour les ouvrages d'art où entre 30 et 47% des ponts ne sont pas dans un état satisfaisant. Près de 22% des infrastructures ferroviaires ont même dépassé leur durée de vie maximale! »

■ Le bâtiment



« Christian Pons, le président de la Fédé BTP 84 et ses vice-présidents Daniel Léonard, président de la banche Travaux publics, Emilie Ferral, présidente de la branche Gros œuvre, Diégo Boluda, président de la branche second œuvre, et Rémi Fernandez, trésorier sont, chacun, intervenus sur leur domaine de compétence au fil des 20 propositions – affichées sur le site internet de la fédération – faites aux maires et candidats qui se présentent aux prochaines élections municipales affichées. Quatre thématiques sont évoquées : l'aménagement du territoire, des parcs de logement et des bâtiments moins énergivores, le recyclage optimisé des chantiers et un environnement propice au développement économique.

Les chiffres

Le Vaucluse s'étend sur 3 567 km2 et abrite 563 751 habitants en 2019. Il accueille 5 990 km de voieries communales et intercommunales dont 71% du réseau est géré par les communes ou leurs groupements. Le réseau d'eau potable s'inscrit, lui, sur 4 627 km avec un taux de renouvellement de 0,4% alors que l'objectif est placé à 1,25% et que l'on estime à 27% la perte d'eau potable. Au chapitre de l'assainissement, le département compte 181 stations d'épuration dont 17% ont plus de 30 ans. Le Vaucluse abrite 151 communes, 10 communautés de communes représentant 47% de la population départementale et 3 communautés d'agglomération comprenant 49% de la population départementale. Près de 158 habitants/km2 y résident alors que la moyenne en France est de 104,9 hab./km2 et près de 4% de la population vauclusienne fait partie de la métropole Aix- Marseille-Provence.

Sources : Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) et Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

L'appel de l'Umih 84 aux candidats aux municipales

En prévision des élections municipales en mars prochain, l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie de Vaucluse (Umih 84) s'invite dans la campagne en publiant 'Destination tourisme', un livret en forme d'appel aux candidats pour favoriser l'activité touristique dans les



communes.

« Les acteurs du secteur se mobilisent pour aller à la rencontre des candidats afin de porter nos idées, souligne Patrice Mounier, président de l'Umih 84. Nous lançons un appel aux maires à travailler ensemble, main dans la main, pour être force de propositions afin que chacun puisse bénéficier toute l'année du dynamisme économique généré par l'activité touristique. »

■ Taxe de séjour et maîtrise du parc d'hébergement

Dans un département qui regroupe 1 607 restaurants, 340 hôtels, 356 cafés/bars, 84 traiteurs et 12 discothèques, l'Umih souhaite interpeller les candidats sur des sujets porteurs comme l'attractivité touristique, l'emploi, la fiscalité, les réglementations ou encore l'amélioration de l'empreinte écologique des établissements et le développement des circuits courts. « On souhaite une position claire des maires sur des questions telles que la collecte de la taxe de séjour ou la maîtrise du parc d'hébergement face aux plate- formes de location comme Airbnb, explique le président de l'Umih 84. Demain, les nouvelles prérogatives des maires vont les amener à prendre des dispositions importantes, explique le président vauclusien. Qu'il s'agisse de fiscalité ou de règlementation (vie nocturne, ouverture de débit temporaire de boisson), leurs choix vont influencer le développement des cafés, hôtels et restaurants et auront un effet sur l'activité économique dans chaque commune. »

« Un délégué au tourisme dans chaque mairie du Vaucluse. »

Et pour faire du tourisme un facteur de valorisation pour toutes les communes, l'Umih invite les futurs maires à nommer des adjoints entièrement délégués à ce secteur d'activité.

■ Valoriser et accompagner l'activité touristique

« Sur le plan national on n'a pas de ministre du tourisme et il en est de même dans les mairies où il n'y a aucun relais, se désole Patrice Mounier. Or dans le Vaucluse, il n'y a pas une ville qui n'accueille pas du tourisme. Parmi nos propositions, nous souhaiterions qu'il y ait un délégué au tourisme dans chaque mairie du Vaucluse qui puisse trans- mettre aux établissements publics de coopération intercommunale (ndlr : détentrices de la compétence Tourisme) les volontés des acteurs du secteur et qui ait surtout une



Ecrit par le 30 septembre 2025

vraie marge de manœuvre pour valoriser et accompagner l'activité touristique, qui reste la première industrie dans notre département. >